



**Pierre-Yves JEHOLET**

Vice-Président

Ministre de l'Economie, de l'Industrie, du  
Numérique, de l'Emploi et de la Formation

Le 10 avril 2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# FERMETURE DES MAGASINS CORA : LE MINISTRE JEHOLET PREND L'INITIATIVE DE REUNIR UNE CELLULE DE CRISE INTERREGIONALE

**À la suite de la décision du groupe Cora d'arrêter ses activités en Belgique, avec la fermeture annoncée de ses sept magasins, dont 5 en Wallonie et 2 à Bruxelles, ce sont 1 779 emplois qui sont aujourd'hui menacés. Face à cette annonce, Pierre-Yves Jeholet, Ministre wallon de l'Emploi, décide de mettre en place une cellule de crise interrégionale.**

Cette cellule regroupera les Ministres régionaux de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet pour la Wallonie, Bernard Clerfayt pour la Région de Bruxelles-Capitale, et Zuhair Demir pour la Région flamande. David Clarinval, Ministre fédéral de l'Emploi, sera par ailleurs associé aux travaux, ainsi que les représentants des organismes publics de l'Emploi et de la Formation : le Forem, Actiris et le VDAB.

*« C'est notre rôle d'être aux côtés des travailleurs impactés par cette annonce. Nous ne pouvons pas attendre la phase de notification des licenciements collectifs pour agir. Il est impératif de préparer une réponse publique coordonnée face à ce drame humain qui touche des milliers de familles et de travailleurs »* déclare le Ministre Pierre-Yves Jeholet.

L'objectif de cette démarche est clair : anticiper l'arrivée de travailleurs sur le marché de l'emploi en cas de licenciement collectif, et préparer les modalités d'un accompagnement efficace.

Tout en laissant la priorité au dialogue social entre les représentants syndicaux et la direction de Cora, le Ministre Jeholet a chargé le Forem de préparer, dans le cadre de cette cellule de crise, un projet de plan d'urgence sociale complet. Ce plan doit permettre de définir les actions conjointes des trois Régions pour assurer un reclassement rapide et adapté des travailleurs concernés.

Si les négociations aboutissent dans le cadre de la procédure Renault, les Régions, sous l'impulsion du Ministre wallon de l'Emploi et sous la coordination du Forem, mettront en place une cellule pour l'emploi unique, dont l'action sera déclinée à l'échelle régionale et locale par le Forem, Actiris et le VDAB.

---

### **CONTACT PRESSE :**

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

[nicolas.reynders@gov.wallonie.be](mailto:nicolas.reynders@gov.wallonie.be) +32 473 27 14 73